

DÉMARCHE

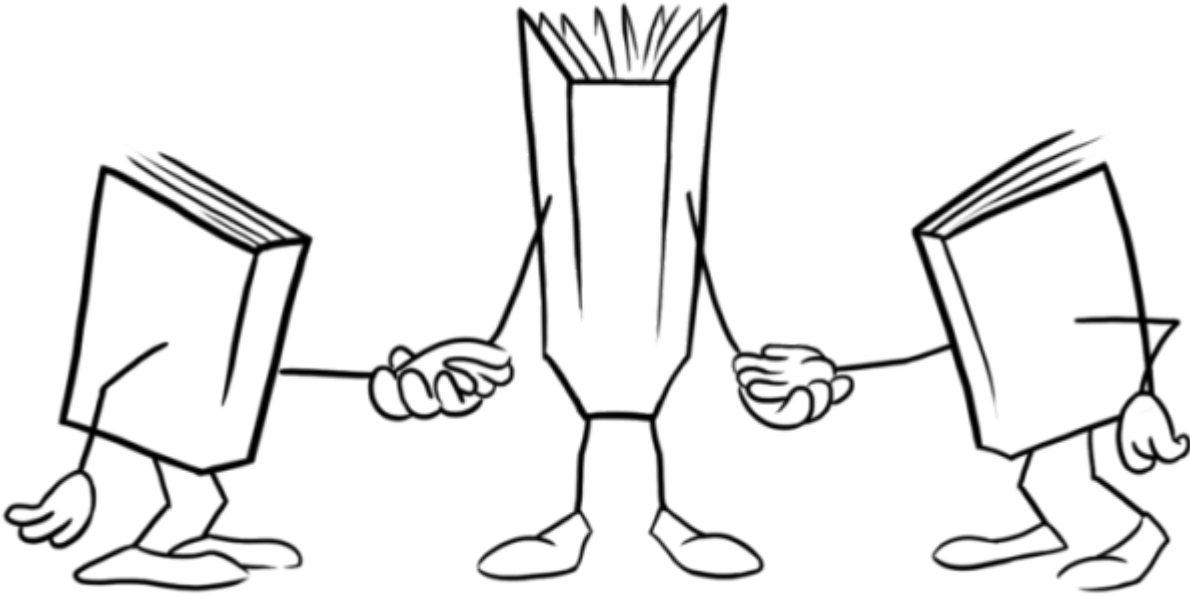
Lorsque les deux protagonistes d'un conflit sont prêts à se rencontrer, on peut alors passer au moment de la confrontation qui, dans une école citoyenne, se déroule en général comme suit.

Introduction et cadre

L'idéal est d'avoir un local isolé et chaleureux. Mais trois chaises dans une classe (sans élèves) peuvent également suffire.

En entrant dans le local, le médiateur accueille les élèves chaleureusement et les place de part et d'autre de lui-même.

Il introduit la médiation en expliquant que, « comme on est dans une école citoyenne, ici on gère les problèmes en discutant et en cherchant des solutions ensemble ». Il explique que, si on trouve des solutions de la sorte, il ne sera pas question de sanctionner. A l'inverse, si aucune solution n'est trouvée, la situation sera transmise au responsable de la discipline qui tranchera. A ce stade, il est bon de préciser que le rôle du médiateur est d'aider à trouver des solutions qui sont meilleures pour tout le monde.



S'accorder sur les faits

Une fois le cadre placé, la seconde étape consiste à s'accorder sur les faits. Dans cette optique, le médiateur commence par expliquer ce que lui sait de l'histoire, dans le langage le plus factuel possible. Il demande ensuite aux protagonistes de compléter chacun à leur tour, et donc sans interrompre l'autre. Lorsque chacun s'est exprimé, il fait une synthèse des propos en mettant l'accent sur les faits et sur les émotions que chacun a ressenties.

S'il n'y a pas d'accord sur les faits, il explique que le processus va devoir s'arrêter : on ne peut pas réparer si on n'est pas d'accord sur ce qui s'est passé.

Retourner vers la Loi

Lorsque les faits sont établis, le médiateur demande aux élèves de lire la Loi construite par tous, et ensuite de dire ce qui, dans leur histoire, pose problème par rapport à cette loi. Il reformule ensuite et complète pour que les choses soient claires.

Discuter les réparations

La question suivante consiste à se demander ce qu'il faut réparer, et surtout comment le réparer. De nouveau, c'est la technique de la mise en questionnement qui est ici utilisée. S'il le juge opportun, le médiateur peut compléter les propositions des élèves, ou faire des propositions lui-même.

A ce stade de la médiation, il est important de voir si, par rapport aux réparations proposées, les élèves marquent leur accord. Si ce n'est pas le cas, à nouveau le médiateur indique que le processus va devoir s'arrêter et que le responsable de la discipline prendra une décision ensuite.

Programmer la réparation

Lorsque les élèves sont d'accord sur une réparation, il s'agit alors de la programmer concrètement et de s'assurer que les élèves sont bien conscients de l'importance d'aller jusqu'au bout du processus.

Conclusion

A la fin de la médiation, on remercie les différents élèves. On n'hésite pas non plus à les féliciter.

SOURCES

Pour une école citoyenne